

Accusé de réception en préfecture  
079-257900670-20161108-2016-11-02-DE  
Date de télétransmission : 14/11/2016  
Date de réception préfecture : 14/11/2016

**Syndicat mixte d'action  
pour l'expansion de la Gâtine**  
46, boulevard Edgar Quinet  
79200 Parthenay  
Tél. 05 49 64 25 49  
[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)



## Extrait de délibération

**Bureau syndical  
8 novembre 2016 – Parthenay**

Identifiant  
B2/2016-11-02

L'An Deux Mille Seize le mardi huit novembre à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	4 novembre 2016	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	9	Absents, excusés :	4
Présents :	5	Votants :	5

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier	....
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, OLIVIER Pascal	BIRONNEAU Pascal
Secrétaire :	...	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	....	CORNUAULT Véronique
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine	CUBAUD Olivier

### Renouvellement de la ligne de trésorerie Programme PLIE

Le SMAEG a souscrit avec le Crédit Agricole un contrat de ligne de trésorerie interactive de 150 000 euros sur son budget annexe PLIE au taux variable Index Euribor 3 Mois moyennée +1,700 %. Celui-ci arrive à échéance le 31 décembre prochain.

Dans le cadre de son renouvellement, deux prestataires ont été consultés pour une proposition à hauteur de 150 000 euros. Ci-dessous les offres proposées :

	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres
Montant du prêt	52 000 €	150 000 €
Durée	12 mois	12 mois
Taux variable :	EONIA + 1,50 % <sup>(1)</sup>	Euribor 3 Mois moyenné + 1,500 % <sup>(2)</sup>
Ou Taux fixe :	1,45 % l'an	Pas de proposition
Modalité de décompte des intérêts	Calcul mensuel à terme échu (en fonction du nombre exact de jours d'encours durant le mois rapporté à 360 jours) – Paiement chaque mois civil par débit d'office	Calcul mensuel à terme échu (en fonction du nombre de jours exact rapporté à 360 jours) – Paiement au terme de chaque trimestre.
Mobilisation	Pas de montant minimum	Réalisation en une fois ou par tranches minimales de 1000 €.
Commission d'engagement	250 € (une seule fois)	0,30% du montant global de la LT soit 450 €
Frais de dossier	0 €	0,10 % du montant soit 150 €
Commission non-utilisation	0,5 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien moyen / périodicité liée aux intérêts	Néant

<sup>(1)</sup> A titre indicatif, le taux de l'index EONIA au 26/10/2016 était de -0,351 % soit un taux de 1,50 % (taux plancher).

<sup>(2)</sup> A titre indicatif, le taux de l'index Euribor 3 mois moyenné au 28/10/2016 était de -0,313 % soit un taux de 1,187% avec un taux d'intérêt plancher de 1,500 % pour les utilisations du 26/10/2016.

**Les membres du Bureau syndical sélectionnent la proposition du Crédit Agricole d'un montant de 150 000 euros et autorisent le Président à signer le contrat d'ouverture de ligne de crédit avec l'organisme sélectionné.  
Ils demandent à ce que la commission d'engagement soit ramenée à la somme de 100 euros.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD